

**PLU de PONTCHARRA**  
**Atelier n°2 dans le cadre de la révision du PLU**  
**13 Juin 2016 – 18h00-20h30**

Personnes présentes :

*Elus*

Monsieur PORTSCH Eric (1)	1 <sup>er</sup> Adjoint
Monsieur BATARD Jean Paul (2)	Adjoint
Monsieur LANSEUR Christophe (1)	Conseiller délégué
Monsieur PELLETIER Florent (3)	Conseiller
Monsieur LARUE Arnaud (2)	Conseiller municipal

*Techniciens*

Madame TRONEL-BADEZ Fabienne (1)	Directrice des services techniques
Madame POURCHET Claire (3)	Service urbanisme
Madame THIERRY Valérie (2)	Architecte Urbaniste, cabinet ARCHE 5

*Associations*

M. CHARRA (3)	Association Les amis des animaux et de la nature
M. ALLAIN (1)	Union des acteurs économiques
Mme KEIFFER (3)	PONTCHARRA PATRIMOINE ET HISTOIRE (PPH)

*Habitants*

M.TSITOGLOU (1)	M LECAT Philippe (3)
M.BACCARD (1)	M. BRECQ Bernard (1)
M. HUGUENOTTE (2)	M. PAUL (1)
M. MALAVAL Philippe (2)	Mme FOY Marcelle (1)
Mme ANDRE Catherine (2)	M. BARMEL Jean-Roger (3)
M. COLIN Florent (1)	M. CHAIX Pierre (2)
M. PAUZE Jean Pierre (2)	M. BLANCHIN Michel (3)
M. LEQUIN Yves (3)	M. BENEDETTI Patrick (3)
Mme VALADE Marylène (2)	M. BONMIER André (3)
Mme KABA Ibrahima (2)	

Document annexé au présent compte-rendu :

Le powerpoint présenté le jour de la réunion

## COMPTE-RENDU DE L'ATELIER :

Après le mot d'accueil et de remerciement de monsieur PORTSCH, Valérie THIERRY a présenté aux personnes présentes le déroulé de l'atelier (voir ppt en annexe) et fait quelques rappels sur les conclusions qui étaient ressorties du précédent. Les groupes se sont ensuite constitués avec dans chacun une technicienne, deux élus et les personnes présentes réparties à l'aide d'un tirage au sort. Chaque groupe a ensuite travaillé pendant environ 1h30 sur la thématique qui lui était attribuée avant une mise en commun pour clore l'atelier.

**Le groupe 1** animé par madame TRONEL-BADEZ avec monsieur PORTSCH et monsieur LANSEUR a abordé la thématique centre-ville. Il était constitué de 8 personnes en plus des élus et des techniciens. Madame TRONEL-BADEZ a restitué à l'ensemble des personnes présentes les grands sujets traités.



Le premier sujet a concerné le périmètre et la définition du centre-ville. Deux périmètres sont ressortis de la discussion. Un premier dit « fonctionnel » qui correspond à la rue commerçante (rue Charvet / rue Gayet). Un deuxième, englobant le premier, correspondant au « centre historique » et qui englobe le parc Saint Exupéry et va jusqu'à la ZAC du centre-ville et la mairie. Il n'existe pas d'espace public de centralité, il faudrait une vraie place qui ne soit pas envahie par le stationnement. Autour de la Mairie, du cinéma il n'y a pas d'espace de qualité. Il y a quelque chose à faire autour de l'ancienne gendarmerie.

Une priorité est ressortie : l'amélioration de la sécurité. La place de la résistance est compliquée et les modes de déplacement doux sont complexes, en particulier pour les enfants. Il faudrait réduire le trafic de transit.

De plus, la non-propreté et la tristesse des façades ont été relevées ; Il y a un manque de cohérence et qualité architecturale. Un travail sur la colorimétrie, serait peut-être une solution pour améliorer le paysage urbain.

Un problème de stationnement a été noté à proximité de l'école, surtout aux horaires du matin et du soir avec les déposes minute.

En ce qui concerne la vie commerçante, les locaux commerciaux disponibles sont trop petits avec des loyers beaucoup trop cher, ils sont donc inadaptés.

En ce qui concerne le parc Saint Exupéry, il faudrait l'améliorer, en particulier avec un éclairage adapté qui le sécuriserait, et le valoriser pour qu'il soit plus évident dans le centre. Il faudrait plus d'aménagement (parcours de santé ?) et de jeux pour les enfants et les adolescents. Le problème de la sécurité à proximité du canal a été soulevé.

L'avenue de la Gare est discontinue et il y a de l'insécurité (pas de continuité piétonne).

Le Bréda représente à la fois une couture et une coupure. Il n'est pas mis en valeur dans le centre-ville. Il faudrait réaménager la place Bayard pour créer un vrai espace public au-dessus du Bréda et remettre en valeur la statue du chevalier. Cependant cette statue emblématique de la commune est-elle au bon endroit ?

La ville a du foncier dans le centre-ville mais il y a des blocages avec le problème de l'inondabilité du Bréda.

Il faut améliorer la signalétique en particulier pour les modes doux.

La question du regroupement des deux groupes scolaires César TERRIER est posée.

Il faut raccrocher le centre-ville aux équipements (Coléo, pôle culturel autour de la maison de la musique) qui sont des centres de gravité et ne sont pas assez exploités

Il faut développer le volet animation / évènement qui permette de piétonner de manière temporaire et d'amener les habitants au centre-ville et de leur faire pratiquer.

**Le groupe 2** animé par madame THIERRY avec monsieur BATARD et monsieur LARUE a abordé la thématique du développement de la commune, sur quels secteurs et pourquoi.



Après débat et discussion il a été convenu que les secteurs nord et sud est de la commune devaient être maintenus en zone agricole.

Pour le développement urbain mixte (maison, intermédiaire, logement groupés...), une priorité est ressortie pour développer Villard Noir et le relier au développement du nord de la commune par l'intermédiaire du secteur de Grignon, sur lequel un développement alliant habitats et services semble pertinent. Ce secteur sera en entrée de ville si la nouvelle liaison au-dessus de l'Isère se fait donc traitement de la façade urbaine à prendre en compte avec attention. Si Villard Noir se développe il faudra maintenir l'école et l'adapter. Une réflexion sur des emplois possibles sur le secteur sera aussi à mener.

Le souci du caractère des hameaux a été mis en avant. D'ans l'urbanisation future il ne faudra pas dénaturer les hameaux de Villard Noir et Villard Benoit.

En arrière-pensée la problématique des « Immeubles » qui créé des ruptures dans la morphologie urbaine. Un maximum de R+3 semble un seuil à ne pas dépasser pour tous les participants.

La deuxième priorité est le développement du secteur des Ages à Villard Benoit.

En ce qui concerne le logement social, il faut rééquilibrer la répartition sur la commune et donc en imposer au sud. Le mieux est d'en mettre un peu partout pour plus de mixité.

En ce qui concerne le besoin en logements destinés aux séniors, une implantation en centre-ville semble la plus pertinente, en particulier sur les terrains encore libre de la ZAC centre.

Le développement d'une « maison médicale » serait très pertinent sur la commune.

Peu d'espace se détache pour accueillir de l'économie comme la zone industrielle de Pré Brun, mais il faudrait développer l'accueil d'entreprises moins consommatrices d'espaces et plus créatrice d'emplois.

A l'est de Moulin Vieux, il faut développer de l'habitat qui gère la couture avec les tissus pavillonnaires existants.

**Le groupe 3** animé par madame POURCHET avec monsieur PELLETIER a abordé la thématique du paysage, du patrimoine et de l'environnement.

La première réflexion s'est portée sur la signalétique et les accès. En effet certains éléments du patrimoine ne sont pas évidents à trouver (exemple du château Bayard).

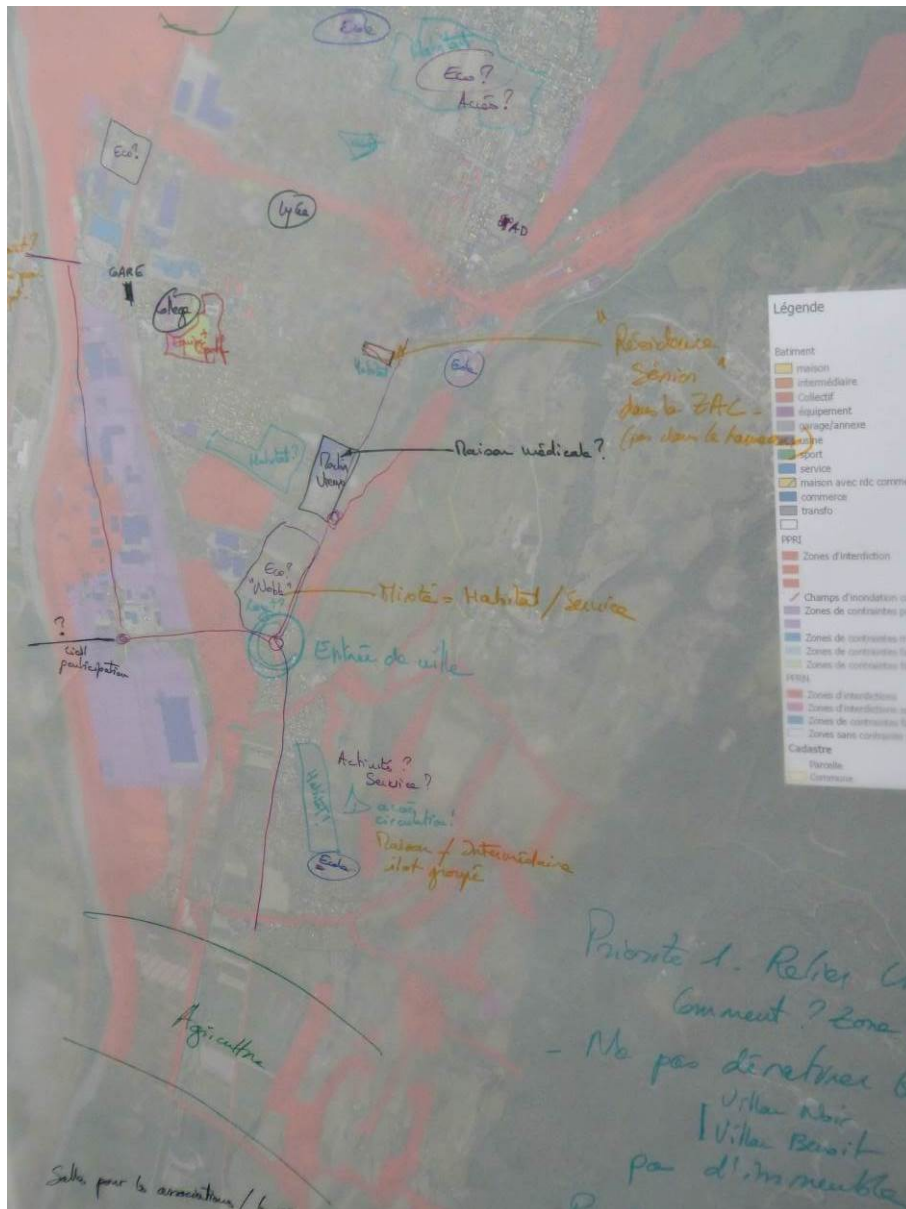
La question de l'Eglise de Grignon, en entrée de ville et pour laquelle il faudrait faire quelque chose pour la réhabiliter. C'est un point d'entrée sur la commune qui n'est absolument pas valorisé aujourd'hui.

L'idée d'un parcours patrimonial qui relierait l'église au château Bayard a été évoqué.

En ce qui concerne la Viscamine, le phalanstère et la cité ouvrière, il faudrait maintenir des cônes de vues. Pour ce secteur il faut sensibiliser les habitants, faire de la pédagogie pour maintenir le patrimoine existant sans le défigurer par des « verrues ». En effet ce patrimoine industriel du XXème siècle fait partie de l'histoire de Pontcharra.

Une discussion a eu lieu également sur le patrimoine vernaculaire disséminé dans les hameaux (fontaines, lavoirs...) qui participe à la qualité du cadre de vie quotidien et qu'il faut préserver.

Le parc saint Exupéry a également été évoqué. Il faut le rendre plus accessible car il est très mal signalisé. Les autres éléments du patrimoine doivent être inclus dans la réflexion (clocher de Villard Benoit, maison Grelin...).



Il faut également préserver le caractère des hameaux traditionnels dans lesquels il y a souvent de problèmes de stationnements, des voitures qui défigurent la silhouette. Il faut leur conserver leur âme.

En ce qui concerne le paysage, il faut tenter de stopper la descente de la forêt qui ferme les vues et garder ces vues ouvertes. Pour les implantations dans la vallée, il faut être vigilants sur les toitures, la « cinquième façade » (exemple Lidl).

Il est noté que les opérations récentes ne correspondent pas à l'architecture traditionnelle du Grésivaudan. Il faut être vigilant sur les implantations d'immeuble et les lotissements « banals ».

En entrée de ville sur le rondpoint de Moulin Vieux on peut rappeler l'histoire de la commune et de ses papeteries.

Une réflexion a aussi eu lieu sur la mise en valeur du Bréda et des constructions qui le bordent. Comment les embellir et les réhabiliter malgré cette zone à risques? De même pour la réhabilitation des bâtiments du centre bourg. La question de l'aménagement d'une promenade le long du Bréda en lien avec l'Isère a été évoquée.

Une unanimité a eu lieu sur la préservation du caractère naturel du plan d'eau des Lônes. L'aménager mais de manière très légère (parcours sportif).

La cohérence des aménagements sur l'ensemble de la commune serait par ailleurs nécessaire. Un manque de végétal a été noté, les secteurs aménagés sont trop minéralisés.

Enfin les problèmes de circulation sur l'avenue de la Gare et l'avenue de Savoie, avec des cheminements doux discontinus (et donc des problèmes de sécurité) ont été évoqués.

A la fin de ces trois présentations, il n'y a pas eu de remarques particulières.

Madame POURCHET a rappelé que les élus allaient continuer à réfléchir sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables qu'ils souhaitent pour la commune pendant l'été. Après un débat en conseil municipal le 15 septembre 2016, il sera présenté à l'automne aux habitants lors d'une réunion publique.

Les personnes présentes n'ayant plus d'autres remarques, l'atelier s'est terminé à 20h30.



## Mairie de Pontcharra

# Elaboration du Plan Local d'Urbanisme



Atelier N° 2  
Réflexion sur l'avenir du territoire

13 juin 2016 – 18h

1 – Objectif de l'atelier

2 – « Règles du jeu »

3 – Organisation de l'atelier





# 1-Objectif de l'atelier

*Rappel : Nourrir la réflexion dans le cadre de l'élaboration du PLU, écouter et étendre ce que les habitants ont à dire sur l'avenir de leur commune*

## Deuxième atelier (suite du premier atelier du 14 mars)

Sur la base de la vision commune de la ville issue du premier atelier, réfléchir sur le projet possible

Trois groupes, trois grandes thématiques :

- **Le centre-bourg** (attractivité, aménagement, cheminements, accessibilité, stationnements, animation...)
- **Les secteurs à développer et pour quoi** (habitat, économie, commerce, agriculture...) dans et hors enveloppe existante
- **Le paysage, le patrimoine, l'environnement** (liens, mise en valeur, organisation, cheminements, formes urbaines, densité...)



## 2- Organisation de l'atelier

**Trois groupes de travail** : deux élus et un technicien par groupe  
 Participants répartis dans chaque groupe (tirage au sort)

**Un support graphique pour : dessiner, écrire, se projeter...**  
**Des idées/objectifs à transmettre sur les feuilles à disposition**

**1h30 d'échange et de réflexions par groupe**

**Mise en commun du travail de chaque groupe** (environ 20 minutes)

**Rappel des règles du jeu :**

### Respect

- Du temps
- De la parole de « l'autre »
- Des vécus différents
- Des consignes



## 3-Rappel des thématiques du premier atelier

### Atouts du territoire communal

- ✓ La situation géographique, entre deux grandes agglomérations (Grenoble et Chambéry) au cœur des alpes.
- ✓ Un environnement et un paysage de qualité
- ✓ Une ville bien équipée et dynamique par ses associations
- ✓ Une qualité de vie due à la taille de la ville (« à taille humaine »), aux commerces et aux services présents
- ✓ Un patrimoine et une histoire riche
- ✓ Une évolution positive depuis les dernières années
- ✓ Une attractivité par le prix du foncier



## 3-Rappel des thématiques du premier atelier

### Faiblesses du territoire communal

- ✓ Le manque d'attractivité et d'accessibilité du centre-ville (mais où est le centre-ville ?)
- ✓ La faible qualité urbaine et la non-cohérence architecturale
- ✓ Les problèmes de circulation, de déplacement et de stationnement
- ✓ Le manque d'aménagement pour les modes doux
- ✓ Le faible développement économique et le manque d'emplois sur place
- ✓ L'étendue de la commune sur plusieurs pôles mal reliés entre eux
- ✓ Le manque d'animation nocturne et de lieux de convivialité (espaces publics ou privés)
- ✓ L'inondabilité de certains secteurs
- ✓ La densification par des immeubles



# 3-Rappel des thématiques du premier atelier

## Cartes mentales

